

INFOQUINZE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DU 15^E

N°9 - JUIN - JUILLET - AOÛT 2010



Grand succès pour la 1^{ère} fête du Conseil de quartier Emeriau-Zola sur l'Île aux Cygnes

Balard 2015

**Boucicaut,
acte II**

**De nouvelles
crèches dans
le 15^e**



LA MAIRIE

A V O T R E S E R V I C E

SOMMAIRE

INFOQUINZE N°9

JUIN - JUILLET - AOÛT 2010

ÉDITO p.3

ÇA S'EST PASSÉ p.4, 5 et 6

ACTUALITÉ p.7, 8 et 9

DOSSIER :
BALARD 2015 p.10 et 11

VIE DES QUARTIERS p.12 et 13

VIE ASSOCIATIVE p.14

TRIBUNE LIBRE p.15

RENDEZ-vous p.16

Prochaines séances du conseil d'arrondissement :

LUNDI 20 SEPTEMBRE
LUNDI 11 OCTOBRE
LUNDI 8 NOVEMBRE
LUNDI 6 DECEMBRE

A 19h, en salle du conseil de la Mairie du 15^e - 31 rue Péclet

Les conseils d'arrondissement sont également filmés et disponibles sur le site de la Mairie :

WWW.MAIRIE15.PARIS.FR

NOUVEAU !



Facilitez vos démarches...
Prenez rendez-vous pour vos demandes de carte nationale d'identité ou de passeport

Un seul numéro :

01 58 80 80 80

du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES AUTRES SERVICES

MAIRIE DU 15^e
31 rue Péclet
Tél : 01 55 76 75 15

ACCÈS À LA MAIRIE
Métro Vaugirard (ligne 12)
Bus : lignes 62, 80

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00,
Nocturne jusqu'à 19h30 le jeudi

PERMANENCE D'ÉTAT CIVIL
(uniquement déclarations
de naissances ou de décès)
le samedi de 9h00 à 12h30

ACCUEIL DU PUBLIC

BUREAU D'ACCUEIL
au rez-de-chaussée
Tél : 01 55 76 75 57

ÉTAT CIVIL
(rez-de-chaussée, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00,
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h30 à 12h30
(uniquement déclarations
de naissances ou de décès)
Tél : 01 55 76 15 01

BUREAU DES ÉLECTIONS
(rez-de-chaussée, aile Blomet)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00,
Le jeudi jusqu'à 19h30
Tél : 01 55 76 76 13

BUREAU DU LOGEMENT
(2^e étage, aile Lecourbe)
Tél : 01 55 76 77 27

BUREAU DES AFFAIRES GÉNÉRALES
(2^e étage, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00,
Le jeudi jusqu'à 19h30
Tél : 01 55 76 76 31

CENTRE D'ACTION SOCIALE
3 place Adolphe Chérioux
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
Tél : 01 56 56 23 15

BUREAU DE LA CAISSE DES ECOLES
154 rue Lecourbe
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
Tél : 01 53 68 96 68

ANTENNE DE POLICE
(rez-de-chaussée, aile Lecourbe)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Le jeudi de 8h30 à 19h
(jusqu'à 16h30 pour les cartes grises)

TRIBUNAL D'INSTANCE DU 15^e
- Salle d'audience : 154 rue Lecourbe
Métro Vaugirard (ligne 12)
Tél : 01 53 68 77 80
- Greffe : 16, rue Péclet
Métro: Vaugirard (ligne 12)
Tél. : 01 53 68 77 80
Horaires : du lundi au vendredi,
de 9h à 17h.
(sauf pendant les congés scolaires fermeture de
12h30 à 13h30)

DÉCHETTERIE
Quai d'Issy-les-Moulineaux
Sous l'échangeur du quai d'Issy du périphérique,
voie AD15
Métro Balard (ligne 8) ou RER bd Victor
Tél : 01 45 57 27 35
Tous les jours de 9h30 à 19h
(sauf les 25/12, 01/01 et 01/05)

NUMÉROS UTILES

SAMU 15
Pompiers 18
Police secours 17
SOS Médecins : 01 47 07 77 77
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Garde médicale : 01 42 72 88 88
Urgences médicales : .. 01 53 94 94 94

PERMANENCES DES ÉLUS

A consulter sur le site www.mairie15.paris.fr

Directeur de la publication : Thierry Ragu
Rédacteurs : Charlotte Rebeyrol,
Denis Landaret
Direction artistique : Frédéric Di Biasi
Montage : Daniel Mélan
Couverture - photos : Franz Lavrut

Impression :
FABREGUE Imprimeur
Bois Joli
87500 Saint Yrieix La Perche
Tirage : 140.000 exemplaires

Vous pouvez télécharger INFOQUINZE sur le site
de la Mairie du 15^e :

WWW.MAIRIE15.PARIS.FR



Acceptant de participer au groupe de réflexion sur le projet de « Charte des arrondissements » par lequel le Maire de Paris, affichant une volonté décentralisatrice, ambitionnait d'améliorer la qualité du service rendu aux Parisiens, comme les relations entre la Mairie centrale et les Mairies d'arrondissement - dotées de très peu de pouvoirs -, ma déception fut à la mesure des espoirs suscités par la « réformatte » dont accoucha la Mairie centrale.

Pire encore, je ne pouvais imaginer que pendant qu'on nous leurrait avec une concertation de façade, se concoctait dans le bureau du Maire de Paris une autre réforme, liberticide celle là, consistant en une reprise en mains aussi brutale qu'injustifiée des Caisses des écoles des vingt arrondissements par l'hôtel de ville.

Alors qu'en tant que président de la Caisse des écoles, j'avais modifié la structure des tarifs de la restauration scolaire - comme le suggérait d'ailleurs la direction des affaires scolaires - en passant de 5 à 8 tarifs (les cinq premiers restant inchangés), afin d'assurer une meilleure progressivité, tout en maintenant à haut niveau la qualité des repas servis à nos 12.000 élèves comme l'équilibre financier de la Caisse et alors qu'aucune augmentation n'était nécessaire pour la prochaine rentrée, le Maire de Paris, contre toute attente et sans véritable concertation, décidait unilatéralement d'imposer les mêmes tarifs pour tous les arrondissements, méconnaissant gravement leurs spécificités et niant l'autonomie des Caisses, établissements publics locaux dont l'existence, le fonctionnement et les compétences n'avaient jamais été remis en cause depuis un siècle et demi, car ayant toujours donné toute satisfaction.

Cette réforme, que le comité de gestion de notre Caisse des écoles n'a pas votée, rejetée par le conseil d'arrondissement, mais adoptée par le conseil de Paris, aboutit à le priver d'une de ses compétences essentielles : la détermination des tarifs des repas, tout en laissant à sa charge la responsabilité de la gestion des personnels et la confection des menus, domaines les plus lourds en termes de responsabilité et de contentieux.

Cette première étape aboutira sans doute à la suppression de notre Caisse des écoles, dissoute au sein d'une vaste administration parisienne anonyme dotée d'une centrale d'achat unique qui produira des menus uniformisés pour

toutes les écoles de Paris. Cela risque à l'évidence de remettre en cause ce qui fait la particularité des repas servis aux enfants du 15^e, à savoir un approvisionnement quotidien de nos 34 centres de cuisson en produits frais cuisinés sur place par 270 cuisinières qualifiées et dont l'emploi pourrait être menacé. Qu'en sera-t-il du développement du « bio » et du plan « Paris santé nutrition » d'éducation à l'alimentation récemment mis en œuvre dans le 15^e ?

Un autre inconvénient est l'augmentation de la participation financière des parents s'acquittant des tarifs 6 à 8, soit 40% des familles. Celles-ci ont déjà été impactées par la création d'une nouvelle structure de tarifs voilà un an, la hausse sur deux ans s'élevant avec la tarification exigée par le Maire de Paris à 22,5% (tarif 6), 30,1% (tarif 7) et 35,5% (tarif 8).

L'objectif inavoué de ce dernier ne serait-il pas de dissuader par des hausses immodérées ces familles de recourir à la cantine pour leurs enfants - au détriment de leur équilibre alimentaire et de la mixité sociale - économisant ainsi les subventions municipales ? Il n'est plus permis d'en douter, tant la politique de la Mairie de Paris est défavorable aux classes moyennes dans tous les domaines ; ainsi la hausse massive et sans précédent des impôts locaux de 25 % en deux ans.

Rien ne justifie qu'une baisse des tarifs 1 à 5, aussi légitime soit-elle, se fasse au moyen d'une hausse concernant près de la moitié des familles. C'est au Maire de Paris de consacrer l'argent nécessaire à sa réforme. Mais aucun dialogue n'a pu s'engager avec lui. Il a même refusé de me recevoir avec plusieurs de mes collègues et - pour toute réponse - nous a assignés devant le Tribunal administratif qui vient de rejeter le référé qu'il a engagé à l'encontre des présidents des Caisses des écoles des 6^e, 15^e, 16^e et 17^e arrondissements.

Ainsi, cette réforme des tarifs que le Maire de Paris cherche à nous imposer avec l'apparence de la justice sociale a une réalité, celle de méconnaître le principe d'autonomie de nos Caisses des écoles et de combler les « trous » de certaines Caisses en faisant payer davantage les autres.

Tous les moyens de recours seront mis en œuvre pour offrir à nos enfants une prestation de qualité au meilleur prix et pour conserver la maîtrise d'une politique de restauration adaptée au 15^e et à ses spécificités.



Pétition « Je soutiens ma Caisse des écoles »

Pour soutenir votre Caisse des écoles, renvoyez ce bulletin de soutien :
Caisse des Ecoles du 15^e - 154 rue Lecourbe – 75015 PARIS.

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Courriel :@..... Téléphone :

Ecole :

Date :/...../..... Signature :



« Si le 15^e m'était conté... »

Forum sur la création d'entreprise

Conférences sur le passage de l'idée de création au projet en lui-même ou sur le financement d'une nouvelle entreprise, ateliers sur l'obtention de prêts bancaires destinés au lancement d'une activité économique ou sur l'usage d'Internet pour gérer son entreprise, stands dédiés à l'emploi avec entretiens de recrutement immédiat ! C'est ce que les habitants du 15^e désireux de créer leur propre activité professionnelle ont pu découvrir à la mi-avril lors du traditionnel forum annuel de la création d'entreprise mis en place par Grégoire Lucas, adjoint au Maire du 15^e chargé du développement économique.

Deux soirées n'auront pas suffi pour accueillir fin juin les habitants du 15^e passionnés par l'histoire de leur arrondissement. Formidable succès, devant plus de 900 spectateurs enthousiastes, pour ces deux représentations qui ont conté en neuf tableaux **l'histoire de notre arrondissement de 1860 à nos jours**. Constituée de 57 bénévoles talentueux et passionnés placés sous la direction de Jacques Mornas, la troupe théâtrale et musicale a magistralement interprété ce spectacle conçu et réalisé par le Centre des arts de la Scène et la Compagnie Temporalia.

Remise du 1^{er} prix de la tour Montparnasse



A l'occasion de la deuxième édition du salon du livre du 15^e « Paris se livre », organisé par la mairie d'arrondissement et la librairie Le Divan, le 1^{er} prix de la tour Montparnasse a été décerné le 26 juin dernier en présence de Philippe Goujon et Jean-François Lamour.

C'est John Glassco, auteur du récit autobiographique *Mémoire de Montparnasse* qui a été récompensé par Patrick Abisséror, Directeur de Montparnasse 56 et Mijo Thomas, présidente du jury, Directrice des éditions Macula.



Abondamment cité par la presse, le seul salon du livre consacré aux ouvrages parus sur la capitale a une nouvelle fois rencontré un grand succès auprès du public parisien qui s'est pressé dans la salle des fêtes de la Mairie du 15^e, à l'initiative de Ghislène Fonlladosa et de Guy Coudert, et transformée, l'espace de quelques heures, en « plus grande librairie de livres disponibles sur Paris ».

Installation du Conseil des Résidents Extra-Communautaires

C'est à l'initiative de Philippe Goujon, député-maire du 15^e, qu'une délibération visant à créer le Conseil des Résidents Extra-Communautaires (CREC) du 15^e a été adoptée par le Conseil d'arrondissement, en septembre dernier, ouvrant la voie à sa mise en place officielle, en juin dernier. Animé par Jean-Manuel Hue, adjoint au maire chargé de la mémoire, de la citoyenneté et de l'intégration, le CREC vise à associer l'ensemble des habitants aux débats et aux décisions sur des sujets d'intérêt local, quels que soient l'origine géographique et le statut de ces habitants, dans le respect des droits et des devoirs respectifs de tous. Accueillant actuellement une douzaine de membres (issus de l'Algérie, de la Chine, du Liban, de la Russie...) vivant ou travaillant dans le 15^e, le CREC sera composé à terme d'une trentaine de personnes représentant les cinq continents.



La Légion Etrangère en musique

C'est sur le parvis de la Mairie du 15^e, sous le soleil couchant, que la prestigieuse musique de la Légion Etrangère, placée sous la direction du chef de musique principal Emile Lardeux, a donné un concert, le 24 juin, devant une foule composée à la fois de plusieurs centaines de mélomanes et de passants ébahis.



Le square Blomet rebaptisé

Ne l'appellez plus « square Blomet ». S'il est toujours à la même adresse, ce square se dénomme désormais « square de l'oiseau lunaire », du nom de la sculpture de Joan Miro qu'il abrite. Ce changement de nom s'est déroulé en présence de son fils dans le cadre de la fête de quartier organisée le 19 juin, en présence de Philippe Goujon, député-maire du 15^e, d'Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris, de Géraldine Poirault-Gauvin, conseillère de Paris, de Gilles Alayrac, conseiller de Paris, d'Anne-Charlotte Buffeteau et Marie Toubiana, adjointes au Maire, et de François Soubrier, président de l'association locale Blomet-Paradiso. Cette nouvelle appellation rend ainsi un hommage mérité à l'artiste catalan qui avait installé son atelier à cette même adresse, au début des années 1920.



Hommage à Malik

Très vive émotion l'occasion de l'hommage populaire rendu à Malik, lycéen de 18 ans tué à l'arme blanche en février par un adolescent de son âge. C'est parce qu'il vivait dans le quartier et qu'il aimait à s'y promener qu'un arbre a été planté à sa mémoire, le 12 juin, dans le parc Georges Brassens devant près d'un millier d'habitants révoltés par la violence gratuite. Cette cérémonie poignante, à laquelle se mêlaient amis de la victime, parents, élus et citoyens anonymes, a été organisée par des amis de Malik qui ont décidé de se constituer en association « Un grand cri pour Malik » (contact@ungrandcripourmalik.fr) afin de rejeter toutes formes de violence et de promouvoir la tolérance et le mieux-vivre ensemble.



Journée d'info sur l'autoentrepreneuriat

C'est dans le 15^e, rue des Entrepreneurs, rebaptisée pour l'occasion **rue des Auto-entrepreneurs** que le ministre du commerce, de l'artisanat et des PME, Hervé Novelli, a célébré à la mi-juin la **création de la 500.000^e auto-entreprise**, en présence de Philippe Goujon, de Jean-François Lamour et de Grégoire Lucas, maire-adjoint en charge du développement économique et de l'emploi et de Claude Barrier, conseiller d'arrondissement. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, le statut de l'auto-entrepreneur a déjà été choisi par **26.000 Parisiens**. Chaque mois se créent dans la capitale pas moins de 3.000 auto-entreprises.

Sports puissance 15

Plusieurs milliers de personnes ont participé à la fête du sport au stade Suzanne Lenglen, le 12 juin dernier, organisée par la Mairie du 15^e, en coopération avec l'Office Municipal des Sports, Décathlon, Carrefour City et une vingtaine d'associations sportives de l'arrondissement. Tout au long de la journée les participants ont pu assister à des démonstrations et des mini-tournois de rugby, de foot, de basket, ainsi qu'au grand tournoi annuel de tennis de l'OMS. Deux randonnées, l'une à pied, l'autre à vélo, ont par ailleurs été organisées dans les rues de l'arrondissement permettant à chacun de découvrir ou de redécouvrir le 15^e de manière ludique et conviviale.



Le développement durable à l'honneur



Fidèle à ses habitudes, la Mairie du 15^e s'est, cette année encore, inscrite dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, organisée début avril. Sous la houlette de Claire de Clermont-Tonnerre, première adjointe au Maire du 15^e chargée du développement durable, un large panel d'activités a permis aux petits et aux plus grands de se familiariser avec les différentes composantes du développement durable : environnement, économie, social... en collaboration avec une multitude de partenaires très impliqués (Groupe Nuxe, Lu, Port Autonome, Direct Energie...). Autour de deux grands thèmes : la biodiversité et le changement de nos comportements (nutrition, déplacements, consommation d'eau et d'énergie...), les conférences (l'aménagement de la petite ceinture avec Espaces, l'allée verte avec Blomet Paradiso, la thermographie des immeubles parisiens...) ont ainsi succédé aux activités les plus variées (exposition de photos sur la flore à Paris avec Fleurs de bitume, projection du film Home...) et aux actions pédagogiques les plus originales (atelier de création de pain bio, dégustation de fruits et de lait bio, atelier de jardinage, démonstration de vélos électriques...) pour les plus jeunes.

Le 15^e fête la Bretagne à la Saint-Yves

Arrondissement le plus breton de Paris, le 15^e se devait de rendre hommage à Yves de Kermartin en célébrant la Saint-Yves, fête de toute la Bretagne. Ce fut le cas en mai dernier avec l'installation sur le parvis de la Mairie d'une trentaine de stands destinés à présenter aux Parisiens la richesse de la gastronomie bretonne. Expositions et débats ont ponctué toute la semaine qui s'est terminée par une grande soirée-concert animée par Pascal Lamour, personnalité haute en couleurs de la scène musicale bretonne.



Des Mirage devant la Mairie

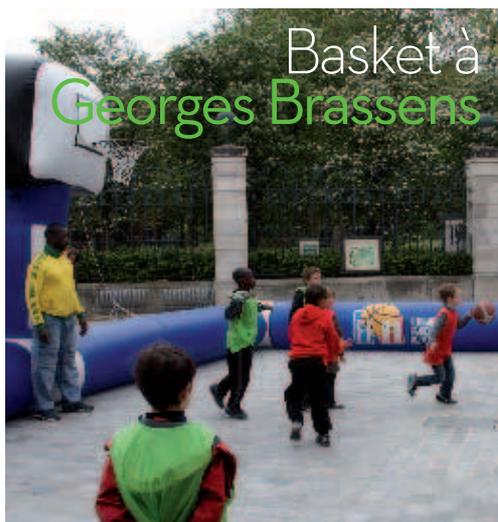
Ce n'était pas un mirage mais des Mirage qu'ont pu admirer stupéfaits les habitants du 15^e qui se sont promenés sur le parvis de la Mairie, en mai dernier, pendant l'opération « Paris 15^e, terre d'envol » organisée par Jean-Manuel Hue, adjoint au Maire, avec le soutien du ministère de la défense et de la base aérienne 117, située à Balard. Non pas des Mirage F1 entiers mais les cockpits de « vrais » avions qui sont en réalité des simulateurs de vol. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu se mettre aux commandes de ces deux simulateurs qui étaient le « clou » d'une semaine destinée à renforcer le lien entre l'armée et les citoyens. Au programme des 5 à 6.000 personnes qui se sont pressées toute la semaine, de multiples conférences ainsi que des projections de superbes documentaires et un concert de clôture donné par le Jazz Band de l'armée de l'air, sous le soleil, dans le square Adolphe Chérioux, noir de monde.



Quinzaine du commerce équitable



Cette année encore, Philippe Goujon et Gérard Sarracanie, adjoint au Maire chargé des associations, ont largement célébré le commerce équitable en organisant une conférence « le commerce équitable, l'affaire de tous » qui a réuni le 20 mai à la Mairie un public de passionnés. Karina Juarez et Isidro Perez, producteurs de café et membres d'une coopérative mexicaine ont longuement présenté la philosophie qui sous-tend le développement du commerce équitable et expliqué pourquoi il faut accroître les relations entre les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord. Une journée de sensibilisation aux produits équitables a également eu lieu quelques jours plus tard dans le hall de la Mairie. Les habitants du 15^e ont ainsi pu déguster jus de fruits, chocolats et thés offerts par les deux magasins *Artisans du Monde* installés dans notre arrondissement.



Beau succès pour la manifestation Basket mobile organisée le 5 mai dernier place Jacques Marette, à l'entrée du parc Georges Brassens, par la Mairie du 15^e et la Fédération Française de Basket. Plusieurs centaines d'enfants et d'adolescents, en individuel ou en groupes, se sont pressés pour découvrir ce sport urbain que pratiquent de plus en plus de jeunes Parisiens. Animations, initiation et démonstrations étaient assurées par des animateurs chevronnés, membres d'associations sportives du 15^e et de la Fédération Française de Basket.

Les familles du 15^e aussi ont leur fête

Succès remarquable pour la deuxième édition de la fête des familles organisée le 29 mai dernier par Françoise Malassis et Sylvie Ceyrac, adjointes au Maire du 15^e en charge de la petite enfance et de la famille. Près de 3.000 personnes venant des quatre coins de l'arrondissement, et même de plus loin, ont largement profité des 200 stands aménagés sur le parvis de la Mairie du 15^e pour échanger les articles de puériculture les plus variés. Le village des associations ainsi que les jeux pour enfants et les animations organisées avec le concours d'Evian ont également contribué à attirer un large public.



Succès donc, à tel point qu'une **troisième édition sera organisée samedi 18 septembre de 10h à 18h**. Pour réserver un stand gratuit, il est impératif de s'inscrire avant le 8 septembre par voie électronique : contactmairie15@paris.fr ou par téléphone au 01 55 76 76 14.

150 jeunes du 15^e à Eurodisney

C'est un véritable conte de fées qu'ont vécu 150 jeunes du 15^e qui ont eu la chance de passer une journée à Eurodisney, début juillet, sous un soleil de plomb. Organisée par la Mairie du 15^e, Orange et la RATP, cette journée de divertissement était réservée à des jeunes qui n'avaient jamais eu l'occasion de parcourir le célèbre parc d'attraction. Sélectionnés par une dizaine de structures partenaires de la Mairie du 15^e (clubs de prévention, Conseil de la Jeunesse, associations locales, centres de loisirs), ces jeunes, âgés de 8 à 18 ans, sont rentrés à Paris épuisés, mais les yeux brillants comme des étoiles.



Olympisme et 150 ans de sport

Quoi de plus naturel pour le 15^e que d'organiser une semaine consacrée à l'olympisme. Double champion olympique de sabre, Jean-François Lamour, député du 15^e et ancien ministre des sports, et Philippe Goujon, député-maire du 15^e, ont ainsi inauguré l'exposition « Olympisme et 150 ans de sport » organisée par l'association Graphil. Collections d'objets (médailles d'or, ballons...), d'affiches, de cartes postales, de timbres ont fait la joie des passionnés de sport, nombreux dans le 15^e. Merci à Jean-François Lamour d'avoir présenté ses médailles et ses équipements sportifs.

MJC du 15^e, demandez le programme !

Soutenue par la Mairie de Paris et la Mairie du 15^e, l'association MJC Paris XV Brancion regroupe les centres d'animation Brancion, Cévennes et Sohanne Benziane, ainsi que l'Espace Jeunes Frères Voisin et le théâtre Espace Paris-Plaine. Ancrés au cœur des quartiers de l'arrondissement, ces centres sont des lieux d'échange et de mixité qui favorisent l'accès à la culture et aux loisirs de proximité, en synergie avec les équipements sportifs, les bibliothèques, le conservatoire municipal, les associations locales et les écoles de l'arrondissement.

Les tarifs très abordables des multiples activités qui se déroulent du lundi au samedi ainsi que les modalités d'application du quotient familial sont fixés par le Conseil de Paris. La programmation 2010/2011 des cinq centres est à présent connue. Vous pouvez la retrouver sur www.brancion-paris15.asso.fr



Une bagagerie pour les sans-domicile

Depuis 10 ans, l'association Antigél, pilotée par une trentaine de bénévoles de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Grenelle dans le 15^e organise une maraude auprès de près de 200 « sans domicile » du quartier.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche et pour répondre à un important besoin des personnes sans logement, l'association, en partenariat avec la Mairie du 15^e et la Mairie de Paris, a ouvert depuis le mois de juin une bagagerie 230 rue Lecourbe. Ouverte de 7h à 9h et de 19h à 21h, cette structure comprend 70 casiers ainsi que des toilettes et un espace bureautique. Elle permet ainsi aux personnes sans abri de se décharger temporairement des 30 à 45 kg qu'elles transportent chaque jour et qui les handicapent dans leurs démarches de réinsertion.

Opération tranquillité... séniors

Sur le modèle de l'opération tranquillité vacances (OTV) qui par une surveillance accrue des habitations limite chaque année durant les vacances scolaires les cambriolages, le ministère de l'Intérieur met en place une nouvelle opération en direction des personnes âgées. L'opération « tranquillité séniors » consiste, durant toute l'année, en des patrouilles effectuées au domicile de personnes s'étant préalablement inscrites dans les commissariats.

Commissariat du 15^e : 250 rue de Vaugirard - Téléphone : 01 53 68 81 81.



De nouvelles crèches dans le 15^e

A la nouvelle crèche prévue rue Falguière (Info Quinze n°8), s'ajoutent deux nouveaux projets dans le 15^e. Des représentants du ministère de la défense ont en effet posé en février dernier la première pierre de la future crèche Ginoux. Cette structure multi-accueil ouvrira à la rentrée 2010. Elle sera composée d'une cinquantaine de berceaux destinés à accueillir des enfants de manière régulière ou occasionnelle. Le bailleur social Immobilière 3F aménagera quant à lui très bientôt 6 rue Dulac une structure multi-accueil (halte-garderie et crèche) de 40 berceaux qui sera gérée par l'association « La maison des bout'chou ».

Un nouveau service des impôts

Dans le cadre de la réorganisation de ses services, le ministère du budget mutualise les moyens qui étaient jusqu'à présent éclatés entre les trésoreries et les centres des impôts. Dans le 15^e, ces deux services sont à présent réunis au sein d'un *service des impôts des particuliers Necker*. Ce service unique apporte une réponse à l'ensemble des questions que se posent les contribuables, qu'elles soient relatives au calcul de l'impôt ou à son paiement. Centre des finances publiques : 137 rue de l'Abbé Groult. Tél. 01 53 68 87 77. Courriel : T075030@dgfip.finances.gouv.fr

La préfecture d'Ile de France déménage dans le 15^e

L'Etat donne l'exemple de la saine gestion des deniers publics en réunissant en un seul lieu la préfecture d'Ile de France et la préfecture de Paris. Ce lieu est situé dans le 15^e. Il s'agit de l'immeuble du Ponant, ancien siège d'un groupe bancaire, en bordure du parc André Citroën. Dès janvier 2011, plus de 800 personnes, qui sont actuellement réparties sur cinq sites parisiens, s'installeront dans ce bâtiment fonctionnel. A la clef, cohérence, efficacité et économies. Ce sont ainsi plus de 15 millions d'euros de loyers qui seront économisés chaque année.

Avec l'arrivée des services préfectoraux, le 15^e conforte ainsi son image de terre d'accueil des services de l'Etat. Après le ministère des affaires étrangères et européennes, installé depuis plus d'un an rue de la Convention dans les anciens locaux de l'Imprimerie Nationale, le lancement de l'ambitieux projet de regroupement de tous les services du ministère de la défense sur le site de Balard constitue un enjeu urbanistique majeur pour le 15^e arrondissement et ses habitants.



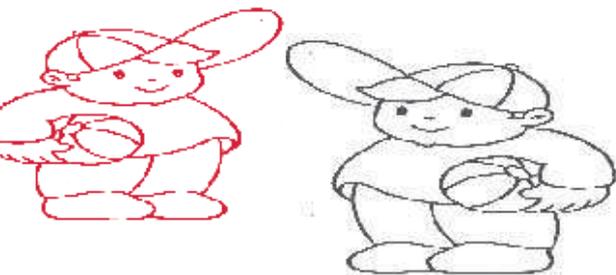
Surveillance de dix points école supplémentaires

La surveillance des traversées piétonnes aux heures d'entrée et de sortie des écoles parisiennes est en principe une compétence de la Mairie de Paris. Dans la réalité, faute de moyens municipaux, les commissariats sont eux aussi contraints de sécuriser certains points dangereux. Dans le 15^e, 39 sites sont actuellement couverts. La Mairie de Paris vient d'accéder partiellement **à la demande du député-maire du 15^e qui souhaitait une meilleure implication des services municipaux** afin de libérer des effectifs de police qui pourront se consacrer à leurs missions premières. Ce sera chose faite à la rentrée prochaine sur ces dix nouveaux sites : 93/95 rue Olivier de Serres ; carrefour rue Vigée-Lebrun/rue Falguière ; 21 rue Duplex ; 15, rue de Cherbourg ; carrefour rue Saint-Lambert/rue Théodore Deck ; carrefour rue Balard/place Balard ; carrefour rue Miollis/rue Cambronne ; carrefour rue Violet/rue du Théâtre ; angle rue de la Fédération/rue Saint-Saëns et rue Rouelle/rue Saint-Charles.



Surveillance des points école (bis)

C'est pour sécuriser ces sites que la Mairie de Paris recrute des vacataires auprès des Parisiens. Si aucune condition de nationalité ni de diplôme n'est requise, les candidat(e)s doivent habiter à proximité immédiate d'un point d'école référencé et être âgé(e) de moins de 65 ans. Information au bureau de surveillance des points d'école 1, place Baudoyer 75004 Paris. Tél 01 42 76 75 05.



Un centre sport-handicap s'installe dans le 15^e

Depuis le printemps, chaque jeudi matin, une dizaine d'enfants en situation de handicap mental a l'occasion de jouer au ballon pendant près de deux heures. Cette heureuse initiative revient à l'Institut Médico-Educatif Cognacq-Jay, situé 174 rue Blomet, qui a mis en place cette animation hebdomadaire, encadrée par trois éducateurs spécialisés, dans les installations mises à la disposition des enfants par l'institution médicale Saint-Jean-de-Dieu. Ce projet, lancé par les IME, l'association Cap Sport Art Aventure Amitiés et le Comité régional de sport adapté s'inscrit dans un cadre de valorisation et de développement des activités physiques de proximité pour le plus grand nombre.



La Poste améliore son service

La Poste poursuit sa mue et accroît ses efforts pour mieux répondre à ses clients. A l'élargissement des plages horaires d'ouverture de ses bureaux (cinq bureaux du 15^e sont désormais ouverts aussi le samedi toute la journée : Beaugrenelle, Boucicaut, Convention, Vouillé et Saint-Lambert), s'ajoute le **réaménagement de deux bureaux supplémentaires : François Bonvin et Saint-Lambert.**

Le Relais s'étend sur le 15^e

Bien connus de tous, les containers installés par Emmaus-Le Relais 75 dans les rues parisiennes font peau neuve et voient leur nombre augmenter. Dans le 15^e, ces bacs, rebaptisés Ac cubes, sont au nombre de six. Ils sont situés 23, rue Edgar Faure, place Charles Vallin, 117 rue Blomet, boulevard Lefèbre (angle rue Thureau Dangin), place Saint-Charles, rue Saint-Charles. Né en 1984, le Relais est une entreprise d'insertion destinée à favoriser l'emploi de ceux qui en sont éloignés, pour toutes sortes de raisons.

Vous pouvez déposer dans les Ac cubes vos vêtements usagés qui seront soit revendus soit recyclés, s'ils sont en trop mauvais état.

Les zones de livraison partagées font leur apparition

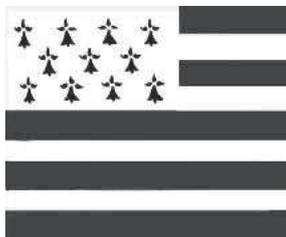
Les rues du 15^e devraient retrouver prochainement une partie des 2.000 à 2.500 places de stationnement qui ont disparu depuis 2001 dans le cadre de la politique alors mise en place par la Mairie de Paris. Dans quelques mois, sera généralisé sur l'ensemble de Paris le principe des zones de livraison partagées, expérimenté avec succès dans les 3^e et 17^e arrondissements, qui tient compte du rythme de chaque catégorie d'usagers et répond à un double objectif : **permettre aux automobilistes de stationner sur les zones de livraison lorsqu'elles sont majoritairement inutilisées et assurer aux professionnels une meilleure disponibilité de ces emplacements, notamment à partir de 7h du matin**, pour éviter les déchargements en pleine voie. Dans le 15^e, plus de 700 places seront ainsi partagées la nuit avec les automobilistes. Le déploiement du dispositif commencera dès cet été.



Le 180 Croix-Nivert, symbole d'une méprise

Cible des manifestants du DAL qui souhaitent en faire un symbole de la spéculation immobilière parisienne, l'immeuble situé 180 rue de la Croix-Nivert a été au cœur d'un bel imbroglio politico-immobilier au printemps dernier.

Après une succession difficile que la justice a tranchée au bout de vingt ans, les deux copropriétaires actuels avaient lancé des travaux de rénovation très lourds en 2004 en vue de mettre les appartements aux normes et de les vendre. Une fois les travaux achevés, la Ville de Paris a décidé dans un premier temps de préempter les biens afin d'en faire des logements sociaux avant de considérer que le montant de l'acquisition était trop élevé et de renoncer en 2007 à son droit de préemption. Refusant d'acquiescer l'immeuble en son nom et à ses frais, elle demande aujourd'hui à l'Etat de réquisitionner l'immeuble alors qu'une partie des appartements sont déjà vendus. Curieuse valse-hésitation !



L'école Diwan arrive dans le 15^e

En septembre prochain, le 15^e accueillera l'école Diwan, connue de tous les Parisiens d'origine bretonne, et même des autres... Jusqu'à présent située dans le 14^e arrondissement, cette école privée va s'installer 12 rue Georges Citerne, dans des bâtiments beaucoup plus spacieux loués à la Ville de Paris qui permettront aux jeunes qui la fréquenteront de s'épanouir pleinement. L'enseignement dispensé à la cinquantaine d'élèves de l'école maternelle et élémentaire se fait entièrement en langue bretonne.

Boucicaut, acte II

Lancé en 2003, le projet d'aménagement de l'ancien hôpital Boucicaut a progressé. La première phase a été livrée en 2009. Aux logements sociaux qui ont été livrés, se sont ajoutés un centre d'accueil de jour pour adultes handicapés, une structure pour personnes âgées dépendantes, une crèche et un institut médico-éducatif. 2010 voit le lancement de la seconde phase du projet, livrée en 2015, et l'ouverture d'une concertation active avec les habitants du quartier. Une réunion publique au cours de laquelle ont été présentées les esquisses s'est d'ailleurs tenue en juin à l'école Boucicaut, à l'initiative de la Mairie du 15^e et de la Sempariseine. Les riverains ont ainsi appris la **préservation de la chapelle**, sans que l'on sache très bien ce qui y sera fait.

Autres certitudes, celles de **l'installation d'une pépinière d'entreprises** de 6.000 m² et de commerces en bordure de la rue de Lourmel ainsi que la **construction d'un foyer pour personnes en situation de handicap** et de **logements sociaux**. Au rayon « regrets », figure l'abandon de locaux associatifs, qui font pourtant cruellement défaut dans le 15^e, au profit d'un foyer de travailleurs migrants. Le manque d'ambition environnementale, la réduction de la cour d'école et la taille médiocre de l'équipement culturel sont également regrettables. En lieu et place des 3.600 m² annoncés, 750 m² seulement seront consacrés aux cultures contemporaines.

Le dossier BALARD 2015

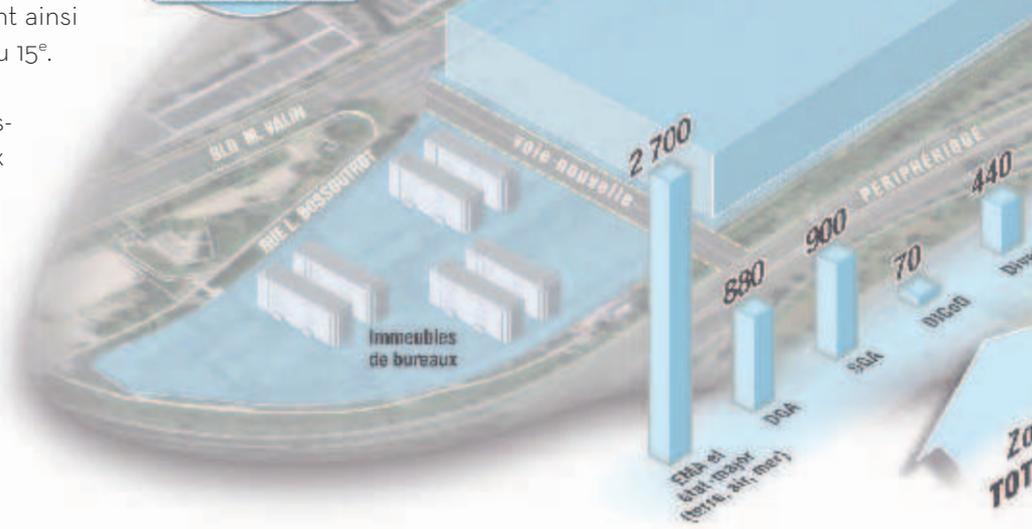
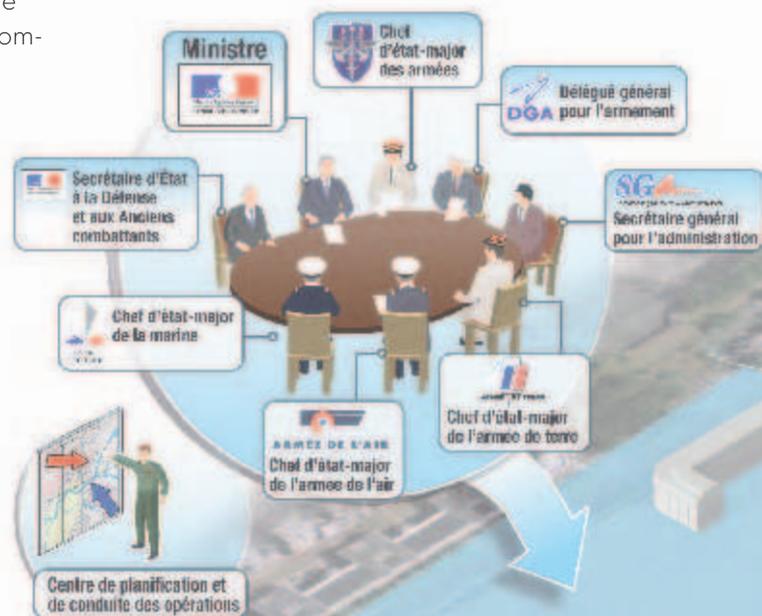
C'est le projet architectural et urbanistique le plus ambitieux que mène l'Etat pour le Grand Paris des vingt prochaines années et c'est dans le 15^e qu'il verra le jour : il s'agit bien sûr du futur Ministère de la défense qui s'installera à Balard, sur des terrains militaires.

Décidé au printemps 2009 par le Président de la République, ce projet porte sur le regroupement dans le 15^e arrondissement, à l'horizon 2015, des états-majors des armées et de toutes les directions centrales, actuellement répartis sur une dizaine de sites éparpillés dans tout Paris.

Ce projet emblématique, qui répond aussi à une logique de rationalisation des ressources publiques et s'inscrit dans un environnement urbain de grande qualité (siège de France Télévisions, Hôpital Européen Georges Pompidou, hôtel industriel Valin, parc et ZAC André Citroën, Parc des Expositions en rénovation...), permettra de dynamiser un quartier en plein essor et de faire bénéficier, à court et moyen termes, les habitants du sud-ouest de l'arrondissement de retombées importantes.

Ainsi, le chantier générera plusieurs milliers d'emplois qui profiteront d'abord aux demandeurs d'emploi de l'arrondissement ainsi qu'aux entreprises et commerces locaux. Les équipements publics et services qui accompagneront l'installation des 10.000 militaires et des 5.000 salariés privés bénéficieront également à la population et aux associations du 15^e. Les trois crèches, la piscine de 25 mètres et le centre médico-social seront ainsi très largement ouverts aux habitants du 15^e.

Après l'occupation récente par le Ministère des Affaires Etrangères des locaux rénovés de l'ancienne Imprimerie Nationale et l'arrivée, début 2011, de la Préfecture de Région dans l'immeuble du Ponant en bordure de Seine, l'implantation du Ministère de la défense confirme l'attractivité du 15^e auprès des grandes administrations de l'Etat.



Quid de l'hélicoptère ?

Philippe Goujon, Député-Maire du 15^e, et Jean-François Lamour, Député du 15^e-sud, se battent depuis plusieurs années pour que cessent les nuisances liées à l'hélicoptère de Paris-Issy qui portent quotidiennement préjudice à plusieurs centaines de milliers de personnes. Ils ont ainsi demandé que les vols commerciaux, qui représentent environ 75%

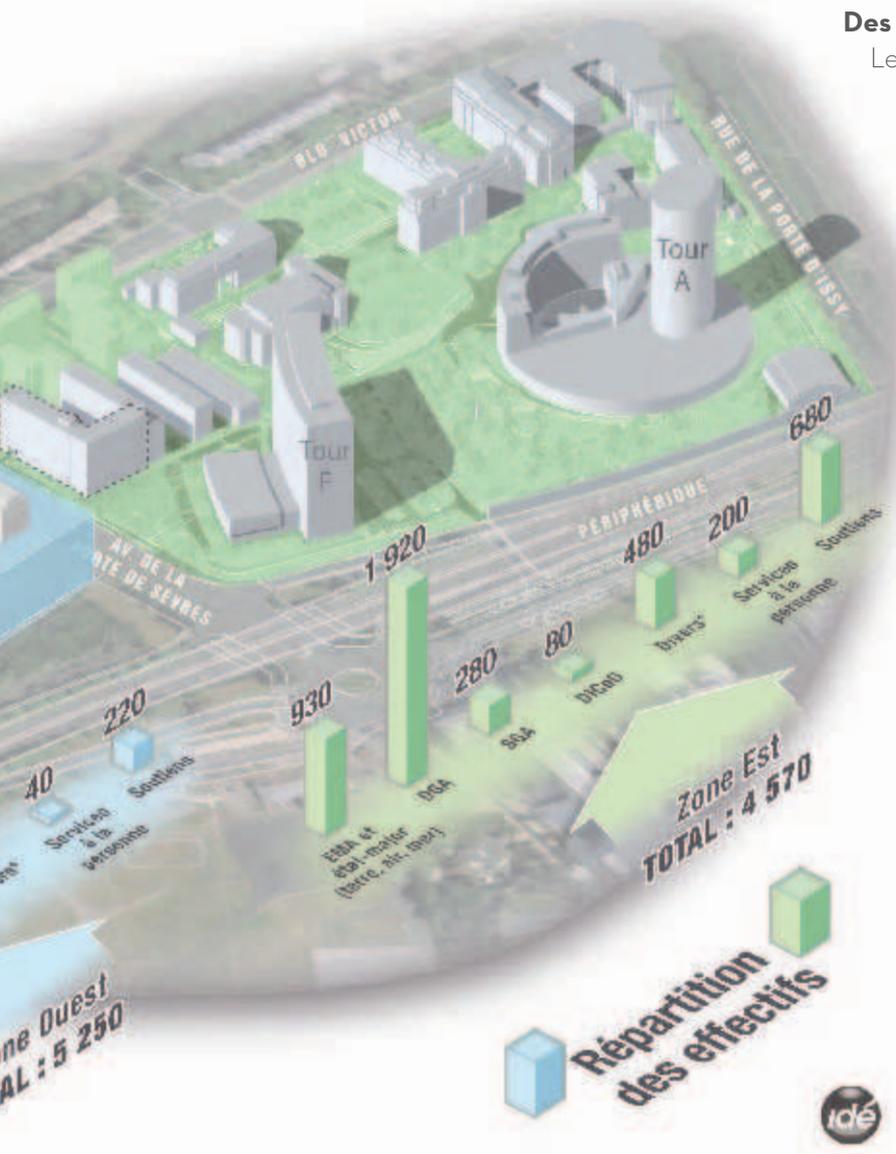
des 12.000 rotations annuelles, soient redéployés sur d'autres sites de l'Île-de-France et que seuls soient maintenus les vols sanitaires et les missions d'urgence. Le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, s'est engagé à interdire les vols commerciaux dès juillet 2011, en ouvrant des hélistations sur des sites plus appropriés de la petite couronne parisienne. Seuls les vols de secours et de sécurité seront maintenus à l'hélicoptère de Paris-Issy. L'implantation du Ministère

Un montage financier innovant

Le montant final de cette opération s'éleva à environ 600 millions. Le projet, piloté par Bruno Vieillefosse, directement placé sous l'autorité du Ministre, fait l'objet d'un montage financier innovant qui repose sur un outil encore peu utilisé en France : le Partenariat Public Privé qui consiste à faire porter par un opérateur privé la charge de concevoir, de réaliser et de faire fonctionner un équipement public, le Ministère de la défense en l'occurrence. En contrepartie, l'Etat versera un loyer annuel pendant trente ans et deviendra, in fine, propriétaire du bâtiment. L'opération sera bénéficiaire pour l'Etat dont la vente des bâtiments qu'il occupe jusqu'en 2014 rapportera environ 1 milliard, soit beaucoup plus que les 600 millions nécessaires au projet Balard. Autre innovation : la « corne ouest » de l'emprise foncière accueillera des bureaux qui seront loués à des entreprises et généreront des loyers qui diminueront d'autant le coût du projet.

Des architectes de renom

Le Ministère de la défense a mis en place une procédure de sélection innovante, le « dialogue compétitif », qui permet, tout en respectant les dispositions légales sur les marchés publics, de faire évoluer les projets soumis par les trois entreprises qui ont répondu à l'appel à candidatures lancé par l'Etat en 2009. Bouygues, Eiffage et Vinci, qui se sont associés à des cabinets d'architectes de renom (Nicolas Michelin et Jean-Michel Wilmotte pour Bouygues, Norman Foster pour Eiffage et Dominique Perrault pour Vinci), peuvent ainsi faire évoluer leurs projets jusqu'au choix final, qui sera annoncé en février 2011. D'ici là, les travaux de démolition de la parcelle ouest auront été achevés et la construction des bâtiments pourra alors être envisagée fin 2011.



Balard en quelques chiffres

- . Une emprise foncière de 16,5 hectares répartie sur la parcelle est-Cité de l'Air (8,5 ha) et la parcelle ouest (8ha)
- . Un budget de 600 millions d'euros
- . 10.000 personnes civiles et militaires sur le site



- . 5.000 salariés dans les bureaux de la « corne ouest »
- . 300.000 m² de bureaux pour le Ministère de la défense
- . 90.000 m² de bureaux locatifs

de la défense, avec les contraintes liées à la mise en place d'un dispositif de sécurité très important, sera de toute façon incompatible avec le survol quotidien de dizaines d'hélicoptères civils. En outre, le départ des vols commerciaux permettra de rendre disponible du terrain sur lequel Philippe Goujon et Jean-François Lamour ont demandé que soient réalisés équipements sportifs et espaces verts, en prolongement du parc Suzanne Lenglen, pour le plus grand bénéfice de tous.



Ciné-club en plein-air

C'est par une projection gratuite en plein air que le Conseil de quartier Citroën-Boucicaut, présidé par Grégory Canal, adjoint au Maire, a voulu saluer l'arrivée de l'été. Plusieurs centaines de cinéphiles se sont installés sur les pelouses du parc André Citroën pour suivre *On connaît la chanson*, comédie musicale divertissante d'Alain Resnais jouée par Pierre Arditi et André Dussolier.

GRENELLE

La rue Saint-Charles mieux éclairée

Elle en avait bien besoin !

L'éclairage de la rue Saint-Charles, dans sa partie comprise **entre la place Saint-Charles et la place Charles Michels**, va être totalement refait. Les câblages souterrains vont être changés, ainsi que les lampadaires, plus économes en énergie, dont l'intensité sera accrue.

Ces travaux, qui débuteront en août et s'achèveront mi-octobre, sont financés sur le budget d'investissements localisés préparé par le Maire du 15^e et adopté en décembre dernier.



La Poste à l'écoute

Les habitants le demandaient depuis longtemps. Ils ont obtenu satisfaction : la Poste a implanté une boîte aux lettres à l'angle du 29 rue Linois et du 70 rue Emeriau, devant le Monoprix. Huit boîtes aux lettres sont désormais à disposition du public dans un rayon de 250 mètres autour de la place Charles-Michels. De quoi faciliter les échanges épistolaires...



Rues en double sens dans les quartiers Duplex, Commerce et Sébastien Mercier

Pas facile de s'y faire ! Décidée par la Mairie de Paris, la mise en double-sens des rues incluses dans les quartiers classés **zone 30** déconcerte automobilistes, piétons et aussi cyclistes pour lesquels ces travaux sont pourtant réalisés. L'idée est de favoriser l'usage du vélo en raccourcissant les trajets et d'éviter les grands axes. Pour ce faire, il convient d'autoriser, pour les cyclistes uniquement, la remontée des rues jusqu'alors en sens unique. Trois **zones 30** sont concernées dans le 15^e : Duplex et Commerce dans le quartier Grenelle, ainsi que Sébastien Mercier dans le quartier Javel. Même si des efforts sont réalisés (marquage au sol, panneaux de signalisation verticale, pose de feux de signalisation pour les cyclistes, panneaux d'information...), la cohabitation entre les usagers de l'espace public risque de ne pas être très simple. Question de temps et de bonne volonté réciproque...



Une micro-crèche voit le jour

Le 15^e souffre d'un manque de places dans les crèches municipales. Les initiatives privées, qui permettent de palier les insuffisances de la municipalité parisienne, sont donc les bienvenues. C'est le cas de la micro-crèche de proximité *Crèches et malices* qui va ouvrir en septembre dans le quartier Necker, **129 rue du Cherche-Midi**. Réservées aux particuliers, les dix places ouvertes à des enfants de 2 mois à trois ans sont éligibles aux financements de la Caisse d'Allocations Familiales.



Chantiers d'été

L'été est idéal pour réaliser des travaux de voirie : beau temps (en principe !) et rues moins encombrées qu'à l'habitude. Dans le quartier Necker, trois chantiers importants. **La rue Jean Fourastié va se refaire une beauté.** L'éclairage va être totalement refait (renouvellement des câblages et remplacement des lampadaires) et le revêtement de la voie va être rénové. **L'éclairage public du boulevard Pasteur**, dans sa partie comprise entre le boulevard de Vaugirard et la rue du Cotentin, va lui aussi être intégralement changé. Quant à **la chaussée du côté pair du boulevard de Vaugirard**, elle va elle aussi être refaite.

Ces travaux, qui seront achevés fin août, s'inscrivent dans un plan d'investissement important mené par la Mairie du 15^e visant à améliorer le cadre de vie et le confort des habitants de l'arrondissement mais aussi à renforcer la sécurité de l'espace public.

Pasteur en fête



La fête du jardinage, organisée le 25 mai par le Conseil de quartier Pasteur-Montparnasse, présidé par Pascale Bladier-Chassaing, adjointe au Maire du 15^e, et l'association Fleurs de Bitume, a connu un vif succès. Près de 800 personnes se sont pressées dans le jardin Pierre-Adrien Dalpayrat pour participer aux ateliers de jardinage, suivre les cours de cuisine organisés avec *l'Atelier des chefs*, et assister au concert donné par l'orchestre de jazz *New Orleans*.

Le square Brancion-SNCF rénové

Au printemps, le square Brancion-SNCF a fait l'objet de travaux de rénovation qui ont permis d'y aménager une aire de jeux de ballon pour les enfants et les pré-adolescents. Financé sur les crédits du Conseil de quartier Georges Brassens que préside Louisa Ferhat, adjointe au Maire, cet aménagement comprend la pose de buts et de pare-balls et la rénovation du sol.



La RATP prête à implanter une « traverse » dans le 15^e

Pierre Mongin, président de la RATP, a écrit à Philippe Goujon, député-maire du 15^e, et à Jean-François Lamour, député du 15^e-sud, pour leur faire part de l'intérêt majeur qu'il y aurait à créer une **ligne de minibus électrique dans le quartier Saint-Lambert** et de la disponibilité de la Régie Autonome pour mettre en place un tel service de proximité. Une réunion de présentation avait d'ailleurs eu lieu il y a deux ans, à la Mairie du 15^e, où la RATP avait présenté au public les grandes lignes d'un tel projet. Il reste à la Ville de Paris, Autorité Organisatrice de Proximité, d'intégrer ce projet dans le schéma directeur qu'elle doit bientôt soumettre à l'approbation des élus parisiens. Devant l'insistance de Philippe Goujon et Jean-François Lamour, Annick Lepetit, adjointe au Maire de Paris chargée des transports, a pris récemment l'engagement de créer la *traverse* début 2012.

SAINT-LAMBERT

Faciliter le stationnement des motos et scooters

Le Maire du 15^e a souhaité accélérer l'implantation d'espaces de stationnement pour les deux-roues motorisés. Ces dernières semaines, ce sont pas moins de trois sites qui ont été équipés dans le quartier Saint-Lambert : **devant le 8 rue Léon Delagrange, le 36 rue du Hameau et le 202 rue de la Croix-Nivert.**

L'objectif est de permettre aux conducteurs de deux-roues de stationner sur des emplacements qui leur sont affectés afin de diminuer le stationnement anarchique encore trop fréquent. De nouveaux parcs de stationnement seront aménagés dans les mois à venir.





L'Armée du Salut compte sur vous

Pendant la période estivale, l'Armée du Salut a besoin de bénévoles en région parisienne pour rendre visite aux personnes âgées. Fondée en 1878 par le pasteur anglais William Booth, l'Armée du Salut composée de 2300 bénévoles a pour vocation d'aider les plus fragiles (exclus, personnes âgées et en situation de handicap, jeunes en rupture). Durant l'été, l'Armée du Salut lance un appel à solidarité auprès du grand public afin de mobiliser toutes les bonnes volontés possibles pour prendre en charge les personnes âgées. Pour devenir bénévole : Service Bénévolat de l'Armée du Salut - 01 42 62 25 42 - benevolat@armeedusalut.fr - www.armeedusalut.fr

On a tous un filleul qui nous attend quelque part !



Créée en 1958, l'association Enfants du Mékong œuvre principalement dans le domaine éducatif au profit d'enfants déshérités vivant au Laos, au Cambodge, en Thaïlande, aux Philippines, en Chine et au Viêt-Nam. La spécificité de l'association est de favoriser le parrainage individuel d'enfants par des familles françaises qui s'engagent à subvenir aux frais de scolarité de leur filleul sur une durée plus ou moins longue. Plus de 22.000 enfants sont ainsi soutenus à travers 580 programmes locaux. Depuis quelques années, l'association assure aussi le financement de projets de développement durable de toutes sortes : construction ou rénovation d'écoles, réfection de routes et de puits, créations de micro-entreprises solidaires...

Pour plus d'informations : www.enfantsdumekong.com



La Mairie du 15^e et l'Association Française d'Astronomie se sont associées cette année pour permettre à plusieurs dizaines d'enfants de l'arrondissement de découvrir le ciel du haut de la tour Montparnasse le 5 août prochain à l'occasion de la 20^e édition de la Nuit des étoiles... Les enfants des centres de loisirs, clubs de prévention et associations locales auront ainsi l'occasion de participer à cette formidable expérience avec le concours des astronomes professionnels mobilisés à cette occasion. Ils pourront observer les étoiles, repérer les planètes et les constellations et utiliser télescope ou lunette astronomique. Cette initiative fait suite au vif succès rencontré lors des 30 ans d'Ariane qui ont été célébrés en janvier dernier à la Mairie du 15^e en collaboration avec l'Agence Spatiale Européenne et le CNES.

Renforcer le lien entre la France et la Chine

L'Association de Formation Nouvelle (ASFONO) dont le siège se trouve dans le 15^e, a pour objet de favoriser les échanges éducatifs, culturels, touristiques, commerciaux entre la France et la Chine, notamment grâce à des formations, des séminaires et des expositions. L'ASFONO organise des permanences à la maison communale, annexe de la Mairie du 15^e, 69, rue Violet tous les 15 jours, chaque 2^e et 4^e jeudi du mois (excepté en juillet et en août), de 18h à 19h30. Pour plus d'informations : wanganne@msn.com - 01 42 73 32 36 et 06 63 39 25 68

HEC Bénévolat crée le Club des présidents d'association

Rassembler les présidents d'association dans une structure d'échange et de partage, tel est l'objectif que s'est fixé HEC Bénévolat dont la mission est de mettre en contact des bénévoles recherchant une activité et des associations proposant des postes de responsabilité dans les domaines managérial, économique et financier. L'idée est de créer un lieu de partage de compétences spécifiques avec les présidents d'association pour les accompagner dans la gestion et l'administration de leurs structures. Une première rencontre se déroule à l'automne sur le thème : gestion des bénévoles, recrutement et motivation.

Pour toute information : contacter HEC Bénévolat asso.pres. hecbn@orange.fr

Pour une coexistence harmonieuse de l'homme et du chien dans la ville



L'association « Chiens en ville » a été créée à l'initiative de plusieurs propriétaires de chiens du 15^e avec l'objectif affiché de promouvoir la coexistence des bipèdes et de leurs fidèles compagnons. Alors que dans la plupart des grandes villes européennes ou nord-américaines les chiens, accompagnés de leur maîtres, ont libre accès aux espaces verts ou aux transports en commun, en France, et à Paris en particulier, rien n'est prévu, ou si peu. Il en va de même des espaces canins, quasi inexistantes, dont l'absence favorise la dégradation des rues parisiennes sans que les propriétaires indécis ne soient sanctionnés. C'est pour tenter de remédier à ces situations que s'est créée Chiens en ville pour laquelle les espaces canins sont des lieux idoines pour renforcer le lien social entre les propriétaires et pour développer des actions pédagogiques à leur intention.

Pour toute information : chiensenville75@gmail.com ou Chiens en ville 44, rue de Cronstadt 75015 Paris.



Des bénévoles pour lutter à leurs côtés

La Ligue contre le cancer est une association qui lutte sur tous les fronts de la maladie à travers ses trois missions : financer la recherche, aider les malades et leurs proches, informer, prévenir et dépister. La Ligue existe grâce à la générosité du public et à la présence de nombreux bénévoles qui agissent sur le terrain au quotidien. Alors rejoignez la Ligue, à votre gré et en fonction de vos disponibilités (au minimum une demi-journée par semaine), pour participer aux actions menées en direction des malades et de leurs proches. Visites à domicile : il s'agit avant tout d'une présence attentive ayant pour but de rendre moins pénible la solitude. Espaces Ligue : en offrant une collation, les bénévoles assurent une présence dans les salles d'attente des consultations des hôpitaux parisiens pour répondre aux besoins des malades et de leurs proches.

Pour plus d'information : 01 45 00 00 17 ou www.ligue-cancer.net/cd75

MAJORITÉ MUNICIPALE

UMP

La mixité sociale n'est pas le ghetto

Plus personne ne conteste aujourd'hui l'importance de la mixité sociale... Pour autant que l'on s'entende sur le sens de cette expression.

La mixité sociale, c'est lorsque des ménages aux revenus différents peuvent vivre dans le même quartier ou dans le même immeuble. C'est lorsque l'on trouve, sur le même palier, un jeune couple avec ses enfants, une assistante maternelle, une personne âgée, un étudiant... C'est en somme la ville telle que nous la souhaitons, la ville que nous nous efforçons de réaliser dans le 15^e, où la majorité municipale cultive cette tradition de mélange et d'échanges qui est la marque de notre arrondissement.

Et le logement social doit être l'instrument de cette mixité sociale. A Paris, tout particulièrement, où les loyers sont souvent inabornables pour les ménages, il doit leur permettre de se loger, quels que soient leurs revenus.

Il y a donc un équilibre à créer. L'attribution des logements ne saurait être faite « à l'aveuglette », car tout déséquilibre serait préjudiciable à la mixité sociale. Il faut prendre garde, d'un

côté, qu'une famille se sente mise à l'écart par rapport à ses voisins, et, de l'autre, qu'une surreprésentation de familles fortement désocialisées ne donne, à l'ensemble des habitants, le sentiment d'être déclassés, et ne débouche sur des tensions et des phénomènes de violence.

Comment faire, dès lors, pour éviter la « ghettoïsation » ? A mon sens, il faut d'abord que les habitants aiment et respectent leur quartier. Un bon moyen d'y arriver est de faire en sorte que les gens qui ont déjà une longue histoire avec le 15^e ne soient pas contraints de le quitter pour se loger décentement. Il faut ensuite que les personnes à qui l'on attribue un logement ne soient pas « larguées » sans le moindre accompagnement social, comme cela est trop souvent le cas.

Face à ces défis, la majorité du 15^e continue de défendre une vision humaine du logement social. Celle qui mène à la mixité sociale, et non pas au ghetto.

Jean - François LAMOUR

Ancien ministre - Député de Paris

NOUVEAU CENTRE

Un logement social équilibré

Les prix de l'immobilier s'envolent à Paris qui rejoint le club fermé des capitales les plus chères. L'exclusive attention portée par la municipalité parisienne au secteur locatif social explique le quasi gel de la production privée. Mois après mois, nous votons des délibérations pour acquérir chèrement des immeubles privés occupés presque dans leur totalité et les constructions neuves se font trop souvent dans des quartiers déjà largement pourvus en logements sociaux.

La municipalité refuse de financer des produits permettant de diversifier l'offre : programmes d'accession sociale à la propriété, réalisations de logements intermédiaires. Ainsi le fossé se creuse entre les personnes très aisées et les plus défavorisées, désavouant l'engagement du Maire de Paris de « préserver la diversité de la population parisienne ».

Dans le 15^e où le logement social est en progression, il nous paraît essentiel de trouver la bonne adéquation entre le site proposé et les spécificités sociales, économiques, voire culturelles des candidats, sans ajouter les difficultés aux difficultés. La livraison de logements sociaux doit s'accompagner non seulement d'équipements de petite enfance, mais aussi de services sportifs, éducatifs et socioculturels destinés aux enfants et adolescents. C'est la condition de la réussite d'une vraie mixité sociale, non dogmatique, réfléchie et équilibrée.

Catherine BRUNO

et les élus du groupe « Nouveau Centre » du 15^e

OPPOSITION MUNICIPALE

Priorité Logement !

Récemment, 150 personnes mal logées se sont installées en signe de protestation devant l'immeuble vide depuis plus de trente ans au 180 rue de la Croix-Nivert.

Depuis 2001 pourtant, Anne Hidalgo et Jean-Yves Mano ont multiplié les initiatives pour que cesse ce scandale. Aucune n'a malheureusement pu aboutir. La seule solution restante est donc que l'Etat, qui est seul à pouvoir le faire, réquisitionne cet immeuble. Nous avons donc présenté un voeu formulant cette demande, rejeté en conseil du 15^e arrondissement à cause du vote de la majorité UMP emmenée par P. Goujon, mais heureusement accepté en conseil de Paris - malgré de nouveau l'opposition des élus de droite et du centre.

Il serait temps que l'opposition prenne la mesure de l'urgence de la situation du logement à Paris. D'ici 2014, conformément aux engagements de Bertrand Delanoë, la Ville de Paris aura produit 70000 logements sociaux ce qui permettra Paris d'atteindre le seuil de 20%.

Dans le 15^e, notre effort est particulièrement important avec 3446 logements produits entre 2001 et 2009 et environ 2000 logements supplémentaires programmés. A chaque fois, cet effort de construction s'accompagne de la production d'équipements publics de proximité (crèches notamment). Parce que le logement est un droit, et que c'est de notre responsabilité de faire en sorte qu'il soit respecté.

Claude DARGENT, Isabelle ROY, Philippe MOURICOU
et les élus du groupe La Gauche.

RENDEZ-VOUS

Expositions



Quand l'art contemporain s'acoquine avec le grand public DU 9 AU 22 JUILLET 2010

L'art contemporain, courant élitiste ? Idée reçue, brillamment démentie par l'Institut Pasteur. L'institution s'ouvre à l'art contemporain et au grand public en mettant en place l'exposition « Pasteur' spirit ». Connue sur la scène internationale pour ses installations mêlant nouveaux comportements, art, sciences et entreprises, l'artiste français Fabrice Hyber pose ses œuvres au cœur de la fondation.

Institut Pasteur
28, rue du Docteur Roux
01 45 68 80 00 - www.pasteur.fr



En Mai, fais ce qu'il te plaît ! JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2010 TOUS LES JOURS SAUF LUNDI ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 18H

Musée Bourdelle
18, rue Antoine Bourdelle
01 49 54 73 74
www.bourdelle.paris.fr

Stauffenberg et l'Opération Walkyrie - L'attentat contre Hitler du 20 juillet 1944 JUSQU'AU 29 AOÛT 2010 TOUS LES JOURS SAUF LUNDI ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 18H

Mémorial du Maréchal Leclerc et de la libération de Paris, Musée Jean Jardin Atlantique (Gare Montparnasse) - 23, allée de la 2^e DB 01 40 64 39 44
www.ml-leclercmoulin.paris.fr

Aragon et l'art moderne JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2010 TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 18H

Musée de La Poste
34, boulevard de Vaugirard
01 42 79 24 24
www.museedelaposte.fr



Collections Sculptures Verre

JUSQU'AU 31 JUILLET 2010
DU MARDI AU SAMEDI SAUF JOURS FÉRIÉS
DE 12H À 19H - FERMÉ EN AOÛT

Galerie 15 Square de Vergennes
279, rue de Vaugirard
01 56 23 00 22
www.15squaredevergenes.com

Théâtre



Cuisines et dépendances DU 2 AU 25 JUILLET 2010

Contre-temps
DU 3 AU 24 JUILLET 2010

« Un clown, un rendez-vous raté, un orchestre, des valises, une poursuite, des contre-temps... Quelle aventure ! »

L'été des Enfants Gâtés DU 3 AU 24 JUILLET 2010

Où sont les Femmes ??
DU 3 JUILLET AU 8 AOÛT 2010

« Il s'en passe des choses dans le chalet familial des « De La Prémille ». Amour, trahison, chantage, drogue et plus si affinités ! Tout aurait pu être si tranquille si seulement il y avait eu des hommes ! »



Des nids de bulles DU 7 AU 24 JUILLET 2010

Théo-Théâtre
20, rue Théodore Deck
01 45 54 00 16
www.theotheatre.com



La Dame de chez Maxim DU 15 AU 31 JUILLET 2010

« Quand on est fou, il y a toujours une raison. »

Bako Dagnon
27 JUILLET 2010

O'Questrada
3 AOÛT 2010



Baïbars, le mamelouk qui devint sultan DU 3 AU 7 AOÛT 2010

Le Silvia Monfort Théâtre
106, rue Brancion
01 56 08 33 46 - www.lemonfort.fr

Zoom sur...



Passeport vacances

L'équipe rédactionnelle de la Mairie du 15^e a édité un fascicule pour la période estivale. Destiné aux jeunes, **BONS PLANS JEUNES DANS LE 15^e - Edition été 2010** répertorie les informations utiles pour passer d'agréables vacances d'été dans l'arrondissement. Ce fascicule est disponible au sein de la Mairie du 15^e, des établissements scolaires, des centres d'animation, des équipements sportifs, des bibliothèques et de l'antenne jeunes.

DANS VOTRE ARRONDISSEMENT

JEUDE 9 AU DIMANCHE 12 SEPTEMBRE
LES JOURNÉES DE L'ART ET DU VIN

Village Suisse - 78, avenue de Suffren - 01 40 56 93 77 - www.villagesuisse.com

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2010
KIOSQUORAMA, FESTIVAL MUSICAL ÉCO-CITOYEN
Square Commerce 18, place du Commerce

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2010
RÉTRO PARADE DU 15^e
Départ du parvis de la Mairie à 14h et arrivée au Parc André Citroën

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 SEPTEMBRE
9^e JOURNÉES PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES
Informations sur www.mairie15.paris.fr

DANS VOTRE MAIRIE

MERCREDI 14 JUILLET 2010 DE 14H À 18H
LES PARIISIENS ACCUEILLENT LEURS SOLDATS
Parc André Citroën

JEUDI 15 JUILLET 2010 À 16H
BAL DU 14 JUILLET
Salle des Fêtes

JEUDI 5 AOÛT 2010 À 16H
CONCERT DE VARIÉTÉS FRANÇAISES POUR LES SENIORS
Salle des Fêtes

JEUDI 26 AOÛT 2010 À 16H
GRAND LOTO
Salle des Fêtes

MERCREDI 1^{ER} AU DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2010
LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H
LE NOUVEAU NECKER - CARNET DE CHANTIER
Hall

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2010 DE 10H À 18H
FORUM DES SPORTS
Parvis

SAMEDI 11 SEPTEMBRE DE 11H À 19H
FORUM DES ASSOCIATIONS
Parvis

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2010 DE 10H À 18H
FÊTE DE LA FAMILLE
Parvis

Un patrimoine, une histoire Le 15^e arrondissement des 20^e et 21^e siècles

Le 15^e arrondissement de Paris souffle en cette année 2010 ses 150 bougies. Pour célébrer dignement cette occasion, le 15^e participe aux 27^e Journées Européennes du Patrimoine.

Au programme :

Exposition de cartes postales et de photos anciennes sur l'histoire du 15^e
samedi 18 au dimanche 26 septembre 2010
Exposition du lundi au vendredi de 10h à 18h et le jeudi de 10h à 19h30 - Conférence du lundi au jeudi à 19h30 (Salle des fêtes)

Cycle des conférences historiques
lundi 20 au mercredi 22 septembre 2010 (Salle des fêtes)

Les 150 ans du 15^e
par Michel Périn - Président de la Société Historique et Archéologique du 15^e
lundi 20 septembre à 19h30

La Résistance dans le 15^e
par Christine Lévisse-Touzé - Directrice du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris, Musée Jean Moulin
mardi 21 septembre 2010 à 19h30

Les débuts de l'aviation dans le 15^e
Hugues Dewynter - Viceprésident de la Société Historique et Archéologique du 15^e
mercredi 22 septembre 2010 à 19h30

27^e Journées Européennes du Patrimoine
samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010

Promenade urbaine « Paris sur Seine » à la découverte du 15^e de Bir Hakeim à Issy-les-Moulineaux
dimanche 3, samedi 16 et dimanche 31 octobre de 10h à 12h
Inscription obligatoire - frais de participation : 5€